



Région Centre



SYNDICAT
MIXTE
du PAYS VENDÔMOIS

L'auto-évaluation : une source de
réflexion et d'apprentissage

PAYS VENDOMOIS

Premier Contrat Régional de Pays
1998 - 2003

Sommaire

1	La stratégie de développement du Pays	3
2	La mise en œuvre des actions	8
3	L'impact des actions sur le territoire	38

L'auto-évaluation du Contrat de Pays a pour but d'évaluer la contribution des actions du Pays au développement de son territoire. Elle lui fournira des éléments de connaissance, de compréhension et d'apprentissage par rapport à ses pratiques qui lui seront précieux dans la perspective de la réussite de la seconde génération de Contrat.

L'exercice devra, dans la mesure du possible, être effectué de façon partagée par le plus grand nombre d'acteurs concernés par la vie du Pays, par exemple par une émanation du Conseil de développement.

Le choix a été fait de faire porter ce travail d'auto-évaluation sur trois éléments particulièrement importants : la définition de la stratégie de développement, la mise en œuvre des actions et l'impact de ces actions sur le territoire. Pour chacun de ces moments, un outil d'évaluation est proposé.

I. La stratégie de développement du Pays

La stratégie de développement, formulée dans la Charte du Pays, correspond à l'agencement de l'ensemble des moyens (déclinés, selon les cas, en finalité, axes, mesures, sous-mesures, actions et opérations...) mis en œuvre pour réaliser le projet de territoire. Elle traduit les enjeux de développement global de celui-ci, et, à ce titre, n'est pas spécifique au Contrat de Pays.

L'évaluation de la stratégie de développement s'appuie sur la méthode éprouvée des graphes d'objectifs. Cette méthode permet de faire apparaître visuellement la stratégie du Pays dans le but d'en discuter afin de mettre en évidence, par les différents liens entre objectifs et moyens, que le développement d'un territoire ne s'appuie pas sur des actions isolées mais sur un ensemble de projets coordonnés ayant une finalité commune.

- Construire le graphe d'objectifs correspondant à la stratégie de développement du Pays (Voir schéma de graphe d'objectifs et exemples)

⇒ Identifier les objectifs stratégiques, axes, mesures et actions... contenus dans la charte de développement du pays et/ou dans le Contrat de Pays

⇒ Organiser ces objectifs stratégiques, axes, mesures et actions... les uns par rapport aux autres en regroupant les moyens correspondant à un même objectif

⇒ Créer des liens (et des croisements) entre objectifs stratégiques, axes, mesures et actions...(dénominations différentes selon les cas) en travaillant le graphe d'objectifs de gauche à droite. La création d'un lien (ou d'un croisement) correspond à l'hypothèse suivante : **pour** réaliser cet objectif, **il faut** mettre en œuvre ce ou ces moyen(s).

- Retravailler le graphe d'objectifs à la lumière de la stratégie effectivement mise en œuvre au cours du Contrat de Pays

⇒ Repérer les objectifs stratégiques, axes, mesures et actions... non mises en œuvre ou mises en œuvre partiellement, modifiées, ajoutées

⇒ Repérer les liens (et croisements) entre objectifs stratégiques, axes, mesures et actions... ajoutés, retranchés

⇒ Pour ce travail on pourra adopter, à titre d'exemple, le code suivant : vert pour ce qui a été mis en œuvre, rouge pour ce qui n'a pas été activé et écriture en italique pour ce qui a été ajouté en cours de Contrat

- Analyser le graphe d'objectifs

⇒ structure :

□ dégager les caractéristiques globales du graphe d'objectifs (repérer par exemple les objectifs « orphelins » c'est-à-dire non pourvus de moyens pour leur réalisation)

⇒ liens ou croisements

□ repérer les objectifs liés à de nombreux moyens,

□ repérer les moyens répondant à plusieurs objectifs (si un moyen concourt à la réalisation de plusieurs objectifs, alors il est transversal, structurant et moteur pour le développement du territoire)

⇒ écarts :

□ repérer les objectifs stratégiques, axes, mesures et actions... non mis en œuvre ou mis en œuvre partiellement, modifiées, ajoutées, repérer les liens ou croisements ajoutés, retranchés...

- Résumer les résultats de l'évaluation dans un tableau du type suivant :

Conclusions de l'analyse	Raisons	Conséquences sur la stratégie
<u>Mesures supprimées :</u> - Contribution à l'assainissement et schéma général d'assainissement - Gestion de l'eau et des déchets - Améliorer les axes de communication	Besoins en équipement de réseaux non éligibles au programme régional Opération sans suite, les communes du Vendômois n'ayant pas encore toute réalisées leurs études de zonage préalables Pas d'identification d'actions Le Pays n'est pas la bonne échelle	Obligation des communes de se tourner vers d'autres partenaires financiers (ex : Conseil Général) Réflexion spécifique sur les déchets professionnels menée par le Pays à la demande des trois Chambres Consulaires Actions plus du ressort du Contrat de Plan

<ul style="list-style-type: none"> - Développement des structures d'insertion - Transports de proximité 	<p>Actions d'études financées par d'autres fonds Pas d'identification d'actions</p>	<p>Réflexion à ce sujet portée par les membres du STE pour clarifier les rôles de chacun, ce qui existe, ce qu'il serait souhaitable de faire. Contact pris avec le Pays pour avoir une vision claire à l'échelle du bassin d'emploi et mesurer l'impact ou l'intérêt que les 8 communautés de communes peuvent porter à ce sujet</p>
<p><u>Mesures peu intégrées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux CUMA - Aménagement de ZA communautaires - Aménagement de la Maison des services publics de Mondoubleau - Portage de repas pour le maintien à domicile - PFIL - Eaux de Morée 	<p>Meilleur équipement des agriculteurs pour leurs propres activités d'élevage ou de diversification</p> <p>Achat de fonciers et aménagement de zones bien situées dans l'attente d'installation concrète de nouvelles entreprises</p> <p>Projet</p> <p>Initiative du CIAS de Vendôme qui reste encore « isolée » en Vendômois</p> <p>Une gestion départementale</p> <p>Une interrogation sur la qualité des eaux de source de Morée</p>	<p>Une rationalisation du travail</p> <p>Un repérage clair des ZA prioritaires sur le Vendômois à vocation intercommunale, ayant favorisé la création de cinq nouvelles intercommunalités.</p> <p>Besoin d'approfondir les objectifs et le fonctionnement de ce futur équipement.</p> <p>De nouveaux besoins de plus en plus importants à satisfaire au-delà de l'agglomération.</p> <p>Un repérage des projets par les Chambres Consulaires et une validation des projets locaux en fin de parcours.</p> <p>La pollution des eaux ne permet pas d'envisager un développement</p>
<p><u>Mesures intégrées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude habitat intercommunautaire - Soutien à l'immobilier d'entreprises - Création du Minotaure - Activités scolaires et péri-scolaires 	<p>Étude en cours</p> <p>Accueil de nouvelle entreprises ou le développement</p> <p>Création de la salle de spectacle du Vendômois</p> <p>Services rendus aux enfants qui renforcent l'attractivité des communes</p>	<p>Action non encore mise en œuvre, mais qui permet aux communes du Vendômois de mieux se connaître</p> <p>Favorise l'emploi et le maillage du territoire</p> <p>Favorise le développement du Vendômois et son image culturelle</p> <p>Favorisent la qualité des services dédiés aux enfants et leur maillage de proximité</p>

- Aménagements de centres-bourgs et paysager	Renforcement de l'attractivité du territoire	Favorisent l'attractivité des autres bourgs
- Projets touristiques : .randonnées .sites .cheval .hébergement	Valorisent le patrimoine naturel, bâti, historique du Vendômois et enrichissent l'offre touristique du Vendômois	Favorisent le développement de courts-séjours et la mise en valeur des richesses patrimoniales et historiques du Vendômois qui maillent le territoire
- Élevage laitier - Diversification - Viticulture	Pérennise l'activité agricole et le maintien de la population en milieu rural Fait un lien entre produits locaux et image du Pays	Favorisent la pérennité de l'activité par la modernisation des conditions de travail en même temps que la mise aux normes des exploitations Favorise la valorisation des produits locaux et des vins AOC dont l'image est très liée à celle du Pays
- Activités associatives et culturelles	Créer l'animation indispensable à la qualité de vie	Favorise la qualité de vie, des services de proximité et le maillage
- ORAC	Maintenir une vie agréable en milieu rural et de l'activité	Favorise le maintien, la reprise d'activité en milieu rural et le maillage
- Réflexion TIC	Intéresse tout le monde	Favorise la réflexion sur le développement économique et a permis d'aboutir à un programme Leader +sur le thème des TIC jugé fédérateur pour tous
- Mobilisation des acteurs	Elle s'est maintenue tout au long du premier contrat Régional de Pays grâce à l'existence d'un programme de recherche-développement	Favorise l'évolution des mentalités et la réflexion sur l'innovation au sens large

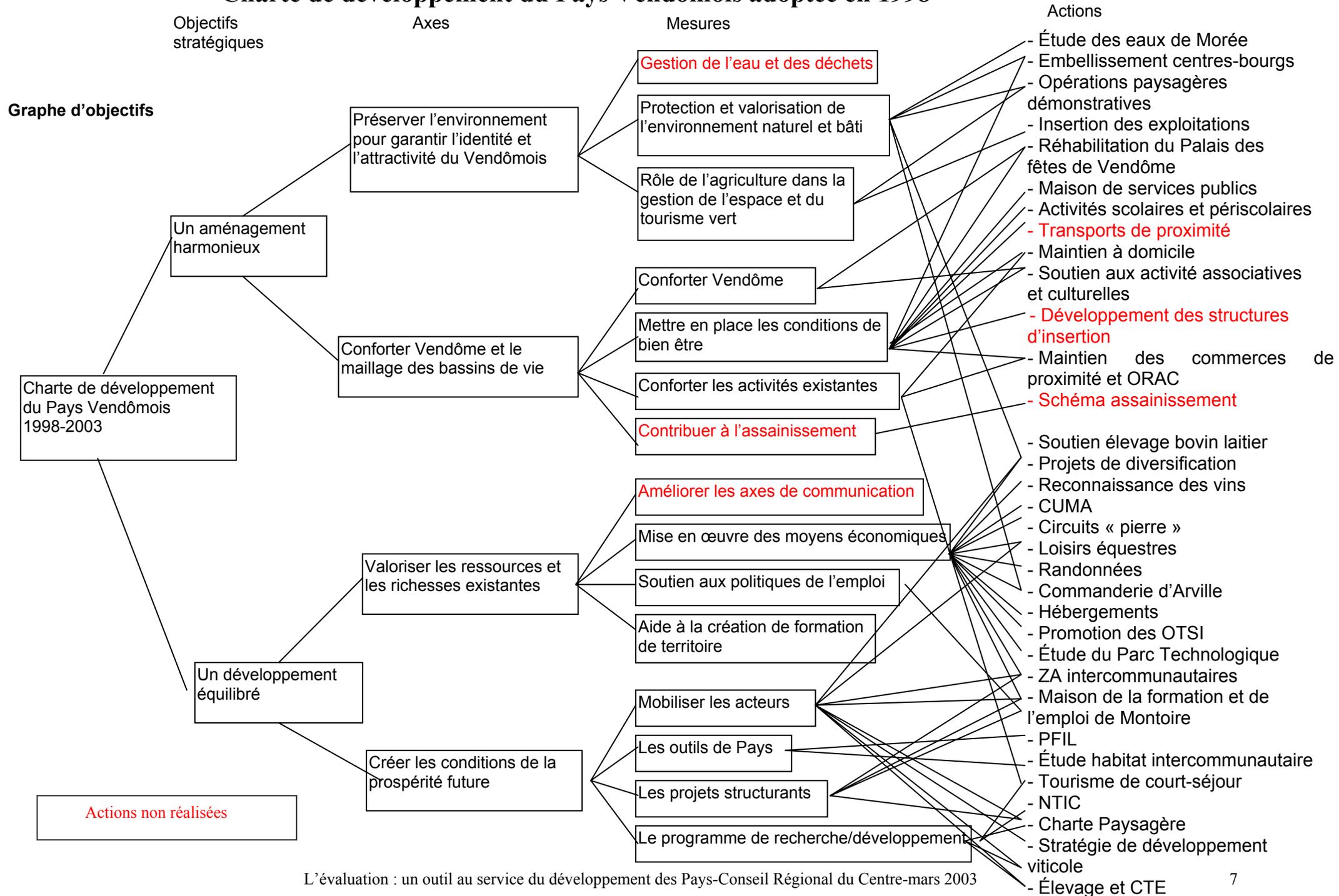
La première Charte de Développement correspond de fait à une approche théorique d'aménagement du territoire dans l'esprit de la nouvelle loi d'aménagement, déclinée localement.

Il apparaît clairement :

- **une identification d'axes de développement prioritaires juxtaposés** entre projets de proximité et projets de développement, et par secteurs d'activités thématiques (agriculture, tourisme, commerce, artisanat, industrie, cadre de vie-environnement).
- un **démarrage d'intégration des actions**, essentiellement dû à la mobilisation continue des acteurs grâce au programme de recherche-développement, à l'identification des TIC comme thème fédérateur amplificateur du développement local, à la mise en œuvre des premières réflexions intercommunautaires.

Il est intéressant de constater que certains projets d'équipements du Vendômois restent encore isolés dans leur action pour différentes raisons (projets trop récents, trop individuels), mais que toutes les activités qui ont bénéficiée d'une réflexion stratégique Pays dans le cadre du programme de recherche – développement sont identifiées comme des mesures intégrées.

Charte de développement du Pays Vendômois adoptée en 1998



II. La mise en œuvre des actions

Le Pays et la Région ont contractualisé sur un programme d'actions. Cette partie porte sur l'évaluation de la mise en œuvre des actions inscrites dans ce programme. Une action peut conduire à la réalisation soit d'une seule opération, soit d'un bouquet d'opérations. Dans ce cas, si nécessaire, on fera également porter l'évaluation sur des opérations jugées significatives et/ou structurantes.

On considérera l'ensemble des actions initialement prévues dans le cadre du Contrat de Pays y compris celles abandonnées au bilan à mi-parcours. (Dans ce cas, l'ensemble des cases ne sera pas rempli).

- Pour chaque action et opération évaluée, un tableau de ce type pourra être renseigné (qui sera adapté selon qu'il s'agit de l'évaluation d'une action ou d'une opération) :

- Dans la colonne « prévu », il est indiqué ce qui était attendu de l'action, en précisant sommairement les objectifs souhaités de l'action tant en termes quantitatifs (si possible) que qualitatifs.

- Dans la colonne « réalisé », sont mentionnés les résultats qualitatifs et quantitatifs obtenus, en s'efforçant de rendre possible la comparaison avec ce qui était prévu.

- Les commentaires ont pour but d'explicitier le prévu/réalisé relatif à chaque ligne en mettant chaque fois l'accent sur un ou des points à remarquer et en les interprétant.

- Les enseignements s'efforcent d'interpréter les écarts qui pourraient exister entre le prévu et le réalisé. Ils tentent de tirer les leçons de ce qui a bien fonctionné, de ce qui a moins bien fonctionné ou, enfin, des réussites partielles.

Action n°1

Réhabilitation du Palais des Fêtes de Vendôme	Prévu		Réalisé	Commentaires	Enseignements
Nature de l'action ou de l'opération	Réhabilitation du Palais des fêtes		oui	Un chantier plus long que prévu	Difficultés administratives et intempéries
Financement	Contrat de pays	1 500 000 F	Oui en 2 tranches	20 lots sur 26 ont été jugé infructueux à la première commission d'appel d'offres en décembre 1999 ce qui a conduit la formalisation de 2 tranches distinctes pour l'obtention de la subvention.	Lors de la signature du Contrat de Pays en juillet 98, le règlement régional Pays ne permettant pas la prise en compte de construction d'équipements culturels neufs, aucun fonds Région n'avait été inscrit pour la salle de spectacle. Le règlement ayant évolué dans un sens favorable, le Pays n'avait pas les fonds nécessaires disponibles au moment du bilan à mi-parcours, soit 6MF. Ceci explique la nécessité de recherche d'une subvention régionale supplémentaire exceptionnelle hors Contrat de Pays pour la réalisation de la nouvelle salle de spectacle.
	Autres partenaires financiers	Conseil Général 1 416 080 F Etat : 85 500 F			
Maîtrise d'ouvrage	Commune de Vendôme		Oui	Une nouvelle étape a été franchie pour la communauté du Pays de Vendôme qui, après 10 ans d'existence, a choisi de rendre communautaire le fonctionnement culturel du Minotaure	
Partenariats Participation des acteurs			Membres de la commission culture de la ville de Vendôme	Un système de gestion différencié : 1) pour la location des salles les services techniques de la ville 2) pour la programmation des spectacles au travers d'une délégation de service public confiée à l'Hectare	Besoins d'intégration de nouveaux services en interne pour développer par exemple du tourisme d'affaires
Résultats	Chantier démarré fin 1999		Bâtiment inauguré en juin 2002	Existence au rez-de-chaussée d'une salle de 200 places, de 2 salles de 50 places, d'une salle de 20 places, de 2 bureaux pour les permanences des associations. Au 1 ^{er} étage une salle traiteur et un espace bar	Intérêt d'un pôle mixte mêlant la vie associative locale et l'accueil de spectacles de qualité.
Interactions avec autres actions	Participe à la création d'un vaste équipement culturel phare pour le Vendômois, en étant attenant à la nouvelle salle de spectacle dotée d'un équipement scénique de haute qualité et pouvant accueillir jusqu'à 699 personnes		Mise à disposition de nouvelles salles pour la vie associative locale	Mise en réseau avec d'autres associations culturelles locales pour la diffusion de spectacles à Vendôme et en milieu rural.	L'existence du Minotaure polarise à Vendôme le sentiment d'un renouveau culturel avec la mise en œuvre d'un programme fort, volontairement très éclectique, et d'une appropriation de l'équipement dans son entier par la population grâce à l'accueil de spectacles locaux (ex : écoles de musique, chorales.)

Action n°2

Maison de services publics	Prévu		Réalisé	Commentaires	Enseignements
Nature de l'action ou de l'opération	Maison des services publics à Mondoubleau		Démarrage de quelques aménagements intérieurs. En substitution, une nouvelle Bourse du travail à Vendôme	Difficulté de mise en œuvre des partenariats nécessaires financeurs pour le fonctionnement d'une future Maison des services publics	Temps nécessaire à la conception d'une Maison des services publics en milieu rural
Financement	Contrat de pays	114 337 €	58 651 €	Diminution de l'enveloppe initiale au bilan à mi-parcours.	Importance du suivi de la gestion des fonds Région par le Pays pour initier des projets de substitution.
	Autres partenaires financiers	Conseil Général : 33 000 € 28 618 €			
Maîtrise d'ouvrage	Communauté des Collines du Perche		Communauté des Collines du Perche et ville de Vendôme	Projets d'intérêt collectif	
Partenariats Participation des acteurs	CAUE Syndicats				
Résultats	Réhabilitation		Travaux d'électricité à la Maison Gheerbrant Salle de réunion pour 110 personnes et 17 bureaux pour les syndicats	Changement encore peu visible dans le fonctionnement de la Maison Gheerbrant. Mise à disposition de locaux de la Bourse du Travail prévue fin août 2003.	
Interactions avec autres actions			Renforce la qualité de vie associative, locale et professionnelle.		

Action n°3

Services à la population – soutien aux activités scolaires et péri- scolaires	Prévu		Réalisé	Commentaires	Enseignements
Nature de l'action ou de l'opération	3 garderies 1 centre de loisirs 4 améliorations de restaurants scolaires 3 aménagements d'aires de jeux éducatifs des cours d'écoles		2 garderies 5 mises aux normes de restaurants scolaires 1 aire de jeux éducatifs au sein d'un syndicat intercommunal 1 salle informatique tout public	Évolution des projets.	Urgence de mises aux normes des restaurants scolaires
Financement	Contrat de pays	211 904 €	267 548 €	Abondement à mi-parcours des 2 dossiers de garderie. Aide conséquente du Département pour les restaurants scolaires	Sous-estimation des coûts de locaux . des garderies. Non-maintien des dossiers de mise aux normes des restaurants scolaires au bilan à mi-parcours, le financement régional n'était pas significatif par rapport à l'effet levier apporté par le Conseil Général.
	Autres partenaires financiers	Conseil Général : 30% pour les garderies 55% pour les restaurants scolaires			
Maîtrise d'ouvrage	Communes ou syndicats intercommunaux		Oui	Volonté de marquer l'intérêt aux maîtres d'ouvrages intercommunautaires par une incitation aux taux d'aide importante (50% contre 35%)	Recherche accrue de maîtres d'ouvrages intercommunautaires
Partenariats Participation des acteurs	CAUE Parents d'élèves		Oui		
Résultats	Garantir des services de qualité pour les enfants et emplois		Création de 6 emplois pour les restaurants et garderies et 3 maintenus	Succès de fréquentation des nouveaux équipements	Augmentation, en particulier, de la fréquentation des restaurants scolaires et garderies.
Interactions avec autres actions					

Action n°4

Services à la population – amélioration des transports de proximité	Prévu		Réalisé	Commentaires	Enseignements
Nature de l'action ou de l'opération	Achat d'un minibus pour le transport de personnes en difficultés		Non	Absence d'un maître d'ouvrage	Difficulté d'aboutissement d'un tel projet sans support intercommunal
Financement	Contrat de pays	13 720	Non	Projet reporté dans le temps. Suppression de l'enveloppe financière au bilan à mi-parcours.	Le report de ce projet a participé à la Réflexion qui était en cours en 2000 pour la création de la communauté de communes Beauce et Gâtine.
	Autres partenaires financiers	Conseil Général			
Maîtrise d'ouvrage	Syndicat intercommunal à créer		Non		
Partenariats					
Participation des acteurs					
Résultats					
Interactions avec autres actions	Volonté de la communauté du Pays de Vendôme de lancer une étude sur les transports en commun		Non	Décision en parallèle de création d'un SCOT avec les 22 communes proches de Vendôme en 2000	Réflexion SCOT en cours et appel récent à un bureau d'études pour la réalisation du document d'orientations final

Action n°5

Services à la population – soutien au maintien à domicile des personnes âgées	Prévu		Réalisé	Commentaires	Enseignements
Nature de l'action ou de l'opération	2 création de services de portages de repas à domicile et d'un services veille de nuit.		Création d'un service de portage de repas et extension du même service.	Action forte du CIAS du Pays de Vendôme	Nécessité d'agir de façon regroupée
Financement	Contrat de pays	47 259 €	13 415 €	Réduction de l'enveloppe au bilan à mi-parcours.	.Manque d'un maître d'ouvrage adapté Sur Droué. .Taux d'aide de 40% a eu un effet levier pour les projets du CIAS.
Maîtrise d'ouvrage	Autres partenaires financiers				
Partenariats Participation des acteurs	CDFR Bénévoles		Oui	Réorganisation sur le Pays de Vendôme du fonctionnement de l'ensemble des actions des CCAS et du personnel de Famille Rurale	Meilleure prise en charge par le CIAS d'actions de formations et de valorisation du personnel
Résultats	Aider au maintien des personnes âgées à domicile par l'achat de deux voitures aménagées		700 repas 4 emplois créés 2 emplois chauffeurs-livreurs maintenus	Un succès puisque le service est de plus en plus sollicité par des communes limitrophes.	Besoin de développement de services à la personne.
Interactions avec autres actions				Passage d'une gestion à l'échelon communal au niveau intercommunal.	Meilleure compréhension des besoins et développement, en sus d'animations journalières.

Action n°6

Services à la population – soutien aux activités associatives et culturelles	Prévu	Réalisé	Commentaires	Enseignements	
Nature de l'action ou de l'opération	Création de 2 lieux spécifiques (grange de St-Agil et Maison Botanique) Création d'une salle de spectacles Aménagement de 4 bibliothèques et création de 2 médiathèques Aménagement d'une école de musique Création d'une salle multimédias Aménagement et mise aux normes de 14 salles associatives et de réunions Achat de gradin par MusikenFête	3 lieux spécifiques (+ la grange de la Couture) 3 réalisés oui oui oui oui oui	Légère évolution du nombre de projets selon des opportunités de dernière minute.	Existence de nombreux projets sur le territoire et création d'emplois aidés.	
Financement	Contrat de pays	649 433 €	1 175 608 €	Réabondement des fonds au bilan à mi-parcours	Disproportion entre dépenses réelles et dépenses subventionnables maximum autorisées. Intérêt du cumul possible. Toujours une tarification des taux pour les projets en maître d'ouvrage intercommunautaire. Engagement significatif des collectivités et mise en œuvre de partenariats avec des associations locales pour la gestion quotidienne.
	Autres partenaires financiers	Conseil Général État Europe (zone 5b)			
Maîtrise d'ouvrage	Communes Communautés Syndicats intercommunaux Associations	Oui	Diversité des maîtrises d'ouvrages due aux différents statuts des communautés de communes et à l'existence de 2 projets associatifs.	Les équipements phares sont tous portés par des maîtrises d'ouvrage intercommunaux. Les 2 projets communaux (Lunay et Fréteval) de départ ont évolué en même temps en gestion intercommunale.	
Partenariats Participation des acteurs	CAUE ; bénévoles ; Associations locales	Oui	Implication forte du CAUE		
Résultats	Soutenir la vie associative locale	La perception d'un maillage d'équipements de proximité.	L'appel à des emplois aidés pour le fonctionnement.	Un intérêt croissant à l'intégration et à la mise en valeur du patrimoine bâti. Mise en valeur de projets originaux en milieu rural liés à :	

		14 emplois créés et 5 maintenus.		<ul style="list-style-type: none"> . l'environnement : Maison Botanique . la culture : grange de St-Agil, espace multimédias . le tourisme : gradins pour MusikenFête Le souci des associations et des collectivités pour assurer la pérennité de leurs formations.
Interactions avec autres actions	Environnement ; tourisme-culture ; transports ; activités péri-scolaires	Oui	<ul style="list-style-type: none"> . Équilibre à trouver entre l'enrichissement des services sur des communes pôles relais et l'accès à ces services . Lien fort avec la sensibilisation au patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> . Renforcement du sentiment de solidarité et d'actions innovantes à développer pour l'accès aux services. . L'édition d'un carnet des paysages et architecture du Perche par le CAUE. Création d'une nouvelle association « l'Echalier » en agence de développement culturel rurale. . Renforcement de la mise en réseau des associations du Perche

Action n°7

Développement des structures d'insertion et d'informations	Prévu		Réalisé	Commentaires	Enseignements
Nature de l'action ou de l'opération	Étude pour la création d'un groupement d'employeurs et recherche de nouveaux marchés		Non		
Financement	Contrat de pays	18 294 €	Non	Actions réalisées sans le concours financier régional. Suppression de l'enveloppe au bilan à mi-parcours	Aides mobilisées : État et Département en lieu et place de celles de la Région.
	Autres partenaires financiers				
Maîtrise d'ouvrage	PLIE		Non		
Partenariats					
Participation des acteurs					
Résultats					
Interactions avec autres actions					

Action n°8

Amélioration de l'offre en immobilier d'entreprises	Prévu		Réalisé	Commentaires	Enseignements
Nature de l'action ou de l'opération	8 constructions ou extensions d'ateliers		6 réalisés	Projets réalisés en grande majorité sans l'aide des fonds Région du Contrat de Pays	Autres fonds publics sollicités.
Financement	Contrat de pays	457 347 €	203 571 €	Réduction de l'enveloppe au bilan à mi-parcours	Une application stricte du cumul des aides autorisées a rendu inopérant les fonds Région venant en surplus d'autres fonds déjà existants.
	Autres partenaires financiers	Conseil Général Europe (zone 5b) DDR			
Maîtrise d'ouvrage	Communautés de communes Communes		Communautés de communes	La création de 5 nouvelles communautés de communes a permis de rendre tous les projets précédemment identifiés communautaires.	Le développement économique est devenu une réflexion communautaire à part entière en Vendômois.
Partenariats Participation des acteurs	CAUE		Oui	Intérêt sur la qualité et l'insertion du bâti.	Grande attention portée à l'attractivité du territoire pour les entreprises.
Résultats	Emplois		24 emplois créés et 2 maintenus	Accueil nécessaire de nouvelles entreprises ou développement des entreprises locales.	Nécessité de créer de nouveaux emplois pour que le Vendômois attire des nouveaux habitants avec des emplois sur place.
Interactions avec autres actions	Vie locale Maillage du territoire Habitat		Oui	Lancement d'une réflexion habitat-intercommunautaire autour de l'agglomération Vendômoise.	Intérêt des communautés de communes à mieux se connaître et définir des actions Habitat prioritaires ciblées.

Action n°9

Maintien des commerces de proximité	Prévu		Réalisé	Commentaires	Enseignements
Nature de l'action ou de l'opération	11 projets identifiés et 2 regroupements de commerces		15 maintiens de commerces	Projets concernant essentiellement des commerces de bouche : boulangeries - pâtisseries, boucheries - charcuteries et bars-restaurants.	Un souhait de maintien de services de proximité.
Financement	Contrat de pays	304 898 €	387 472 €	Un abondement de l'enveloppe au bilan à mi-parcours	Un nécessaire cumul de fonds de provenance variée pour des projets aux coûts élevés, à plus d'IMF. Un seuil de dépenses maximum peu adapté à la réalité des besoins.
	Autres partenaires financiers	Conseil Général (FACAS) Europe (zone 5b) Etat (FISAC)			
Maîtrise d'ouvrage	Communautés de communes Communes		Essentiellement des projets intercommunaux	Un engagement volontariste des collectivités et des communautés de communes et plus particulièrement celle du Pays de Vendôme.	La mobilisation des collectivités pour trouver des gérants de qualité.
Partenariats Participation des acteurs	CAUE, CCI, Chambre de Métiers		Oui	Intérêt pour la qualité et l'insertion du bâti.	Lien entre attractivité du territoire et valorisation des centres-bourgs.
Résultats	Emplois		14 emplois créés et 15 maintenus	Le maintien de vie en centre bourg.	L'ouverture à des jeunes commerçants et à la pérennité des commerces. Une volonté d'accueil ou maintien sur place de nouvelles familles et aide à la pérennité de ces commerces par leur reprise.
Interactions avec autres actions	Environnement Habitat		Une mise aux normes des commerces de proximité. La création en parallèle de logements locatifs	Un succès tout à fait exceptionnel.	Une démonstration de l'importance de la nouvelle répartition des habitants en périphérie de Vendôme.

Action n°10

ORAC	Prévu		Réalisé	Commentaires	Enseignements
Nature de l'action ou de l'opération	56 dossiers d'aide à l'artisanat et aux commerces		40 dossiers Pays et 16 dossiers État	4 priorités retenues : . le commerce alimentaire . le bâtiment . les services hors agglomération . l'environnement	Une majorité de projets alimentaires et du bâtiment.
Financement	Contrat de pays	304 898 €	213 429 € (soit un coût moyen de 5 172 €)	Réduction de l'enveloppe au bilan à mi-parcours et utilisation totale des fonds inscrits.	Compte tenu de délais administratifs très longs, (décision de lancement en 1997, obtention des financements Etat en déc 1999) et du retard pris au démarrage, les fonds Région ont été utilisés de façon prioritaire, afin que les crédits inscrits au Contrat de Pays soient bien consommés. Intérêt des cumuls possibles jusqu'à 50% de subvention
	Autres partenaires financiers	Etat PFIL			
Maîtrise d'ouvrage	Privés		Oui	Intérêt de l'installation de jeunes repreneurs.	Rôle essentiel des élus du Pays pour aller voir individuellement des artisans et commerçants potentiellement intéressés et renvoie des contacts au Pays.
Partenariats Participation des acteurs	Sous-Préfecture, CCI, Chambre de Métiers, Elus, représentant UCAV		Oui 11 comités de pilotages tenus	Difficulté à faire passer l'information sur le terrain. Une bonne mobilisation des membres du comité de pilotage.	. Intérêt de l'ouverture des fonds Région possible pour la création d'activités nouvelles. . Une acceptation de prolongement de l'utilisation des fonds État ouverts à la création sur 6 mois supplémentaires pour finir de consommer les crédits disponibles.
Résultats	Emplois		13 emplois créés 91 emplois confortés	Un nombre conséquent de dossiers de création (18 dossiers sur 56), et un nombre important d'emplois créés ou sauvegardés.	Une bonne synergie des fonds existants. Un maillage d'activités en Vendômois.
Interactions avec autres actions	Environnement Emploi PFIL		12 projets de mises aux normes 4 projets communs avec la PFIL	Soutien à la pérennité et au développement d'activités commerciales et artisanales.	. Une bonne utilisation des fonds ORAC pour des dossiers individuels, sans émergence de démarches collectives. . Une action directe auprès des artisans / commerçants très complémentaires de l'action des collectivités pour le maintien de commerces de proximité.

Action n°11

Étude d'exploitation des eaux de Morée	Prévu		Réalisé	Commentaires	Enseignements
Nature de l'action ou de l'opération	Étude de faisabilité.		Oui	Définition de la qualité du débit et son exploitation possible.	Eaux de sources trop chargées en nitrate
Financement	Contrat de pays	13 720 €	7 013 €	Coût réel de consultation inférieur au coût estimé	
	Autres partenaires financiers				
Maîtrise d'ouvrage	Commune de Morée				
Partenariats					
Participation des acteurs					
Résultats				Étude sans suite possible.	
Interactions avec autres actions	Environnement			L'étude à permis d'infirmer l'hypothèse de pureté des eaux de sources de Morée.	Sensibilisation à la fragilité de la qualité des eaux souterraines.

Action n°12

Aménagement et embellissement des centres-bourgs et espaces détente	Prévu		Réalisé	Commentaires	Enseignements
Nature de l'action ou de l'opération	30 dossiers		13 réalisés	Dossiers d'insertion paysagère liés à des aménagements ponctuels.	Valorisation des entrées ou sorties de bourgs.
Financement	Contrat de pays	228 674 €	86 048 €	Diminution de l'enveloppe au bilan à mi-parcours.	Un taux de 30% attractif, du fait des cumuls possible jusqu'à 60% pour des petits projets. Pour des aménagements conséquents de centres-bourgs, les conditions de la politique régionale Cœur de Village correspondent mieux aux besoins.
	Autres partenaires financiers	Conseil Général Europe (zone 5b)			
Maîtrise d'ouvrage	Communes		Oui	Projets à l'échelle de préoccupations communales d'embellissement et de valorisation.	Fonds régionaux intéressant les communes sans patrimoine et ne pouvant créer un logement locatif, ticket d'entrée obligatoire pour la politique Cœur de Village.
Partenariats Participation des acteurs	CAUE		Oui	Intérêt pour la qualité des réalisations.	Une réflexion accrue sur l'emploi de matériaux locaux et essences locales.
Résultats	Une mise en valeur de petits espaces communaux		Oui	Soutien à la qualité des petites communes et environnement des équipements publics.	Besoin de sensibilisation des services techniques, des pépiniéristes.
Interactions avec autres actions	Environnement Habitat Charte Paysagère		Oui	Un lien à faire avec les préconisations de la Charte Paysagère.	Des efforts à poursuivre pour rendre les recommandations de la Charte Paysagère concrètes.

Action n°13

Schéma général d'assainissement	Prévu		Réalisé	Commentaires	Enseignements
Nature de l'action ou de l'opération	Synthèse et analyse des zonages en cours		Non	Souhait de réalisation d'un outil d'aide à la décision en matière d'assainissement.	Opération sans suite.
Financement	Contrat de pays	5 336 €	Non	Suppression de l'enveloppe initiale au bilan à mi-parcours	
	Autres partenaires financiers				
Maîtrise d'ouvrage	Syndicat de Pays		Non		
Partenariats					
Participation des acteurs					
Résultats					
Interactions avec autres actions	Environnement Habitat Charte Paysagère		Non	Réflexion non réalisée, l'ensemble des communes du Pays Vendômois n'ayant encore pas toutes réalisé leurs études de zonage.	Le Pays n'est pas le bon échelon d'intervention en ce domaine.

Action n°14

Opérations paysagères démonstratives	Prévu		Réalisé	Commentaires	Enseignements
Nature de l'action ou de l'opération	Insertion paysagère des exploitations agricoles, des sites touristiques Mise en valeur du petit patrimoine		Oui pour partie	Il n'existe pas réellement de projets d'environnement isolés car tout projet raisonné globalement intègre une part de réflexion liée à l'environnement et aux paysages. Les projets d'insertion agricole ne prenant pas en compte la réfection des cours de ferme, objet d'attention prioritaire des agriculteurs et au vu du taux faiblement incitatif pour des investissements non productifs sont des projets de fait moins nombreux que prévus.	L'environnement au sens large est une composante forte de l'ensemble des actions du Vendômois.
Financement	Contrat de pays	259 163 €	109 061 €	Diminution de l'enveloppe au bilan à mi-parcours.	Un taux d'aide peu attractif au final
	Autres partenaires financiers	Conseil Général Europe (zone 5b)			
Maîtrise d'ouvrage	Communautés, communes Agriculteurs, associations		Oui	L'environnement concerne tous les acteurs du Vendômois.	La qualité du patrimoine est perçue comme un atout essentiel pour favoriser le développement du Vendômois d'où la mise en œuvre indispensable à l'avenir partenariats publics / privés en ce sens.
Partenariats Participation des acteurs	CAUE Perche Nature		Oui	Partenaires principaux sur les réflexions paysagères.	Manque de sensibilisation des habitants du Vendômois.
Résultats	Réflexion Pays menée sur une Charte Paysagère et environnementale		Oui	Une Charte Paysagère surtout perçue pour l'identification de projets démonstratifs définis selon 3 critères : part environnementale, paysagère et patrimoniale de chaque projet.	Des efforts à faire pour faire de la Charte Paysagère un outil plus concret.
Interactions avec autres actions	Agriculture, tourisme Économie, aménagement		Oui	Une nécessaire prise de conscience des acteurs du Vendômois à la fragilité de leur environnement.	L'identité du Vendômois a un coût. Les agriculteurs recherchent des solutions de gestion économique du bocage pour assurer leur pérennité (cf étude ENGREF sur les Trognés)

Action n°15

Soutien à l'élevage bovin laitier	Prévu		Réalisé	Commentaires	Enseignements
Nature de l'action ou de l'opération	Construction ou aménagement de bâtiments agricoles		86 dossiers	Très fort besoin exprimé de maintenir des exploitations viables pour l'avenir.	Une avancée parallèle de mises aux normes de bâtiments et d'amélioration des conditions de travail
Financement	Contrat de pays	350 633 €	544 071 €	Une dotation déléguée pour 4 ans au Pays entièrement consommée en 18 mois, preuve de l'urgence des besoins. Un abondement de l'enveloppe initiale au bilan à mi-parcours	. Un engagement financier régional faible au regard des dépenses, mais la participation à une forte dynamique collective. . Une preuve de l'urgence des besoins. . Un coût moyen d'investissement de 100 000 € à 150 000 €.
	Autres partenaires financiers	Europe (zone 5b) Etat (plan élevage)			
Maîtrise d'ouvrage	Agriculteurs		Oui	Une prise de risque importante de la part des agriculteurs, fortement ressentie par les élus.	Un fort engagement des éleveurs laitiers pour s'adapter et pérenniser leur activité. Une reconnaissance forte des élus du Pays des efforts consentis par les éleveurs.
Partenariats Participation des acteurs	Chambre d'Agriculture CAUE		Oui	Une convention d'objectifs signée entre le Pays et la Chambre d'Agriculture pour l'identification des projets et le montage des dossiers.	. Amélioration des conditions de travail. . Image positive des exploitations. . Une adaptation aux exigences des entreprises de ramassage du lait.
Résultats	Emploi		15 emplois créés et 250 confortés	Une première moitié des élevages existants modernisés qui aura concerné les élevages les plus importants.	Reste une deuxième moitié d'élevage à soutenir pour tenir un seuil d'intérêt et de rentabilité de cette activité pour le ramassage du lait en Vendômois.
Interactions avec autres actions	Maintien de la population des communes rurales Environnement Commerces et services de proximité Équipement CUMA Qualité de vie		Oui	Une forte implication des agriculteurs auprès du Pays	Création d'un véritable consensus sur la priorité du soutien à l'élevage laitier en Vendômois, voire étendue aux élevages herbivores. Un lien fort avec l'identité du territoire, du paysage bocager. La question est de savoir dans quelle dynamique locale le bocage peut s'inscrire aujourd'hui.

Action n°16

Diversification et accueil à la ferme	Prévu		Réalisé	Commentaires	Enseignements
Nature de l'action ou de l'opération	Adaptation fromagère Développement de l'accueil en milieu rural et de la vente de produits fermiers		Oui	10 projets de diversification et un seul d'accueil à la ferme.	Difficulté à trouver la rentabilité de tels projets au regard du coût de main d'œuvre nécessaire et des normes sanitaires à respecter.
Financement	Contrat de pays	106 714 €	73 195 €	Diminution de l'enveloppe initiale au bilan à mi-parcours.	Taux d'aide peu attractif
	Autres partenaires financiers	Europe (zone 5b)			
Maîtrise d'ouvrage	Privés Agriculteurs		Oui	Difficulté à trouver des débouchés rentables.	Intérêt d'actions collectives en ce sens, comme les éleveurs caprins.
Partenariats Participation des acteurs	Chambre d'Agriculture		Oui	Partenaire de terrain dynamique qui aide à l'émergence de nouveaux projets identifiés.	Fait le lien entre les projets de terrain et leur inscription au Contrat de Pays.
Résultats	Emploi		3 emplois créés et 15 maintenus	Une agriculture de production largement majoritaire et dépendante.	Faiblesse de l'agroalimentaire en Vendômois et de l'organisation commerciale des micro-filières.
Interactions avec autres actions	Environnement Économie			Souci de rechercher d'autres pistes de transformation sur place et de vente, porteuses de valeur ajoutée.	Une agriculture de plus en plus proche du potentiel de son terroir propre (cidre, vins, blé, légumes) Nécessité d'insérer ces projets dans une politique touristique et de valorisation des produits locaux et de savoir-faire plus globale (intersectorielles)

Action n°17

Aide à la reconnaissance et à la pérennisation des vins du Vendômois	Prévu		Réalisé	Commentaires	Enseignements
Nature de l'action ou de l'opération	Construction de l'observatoire des vins		Oui	Reflet d'un engagement collectif des viticulteurs indépendants et de la cave coopérative	Aide à l'obtention de l'AOC en septembre 2001.
Financement	Contrat de pays	48 021 €	48 021 €	Une utilisation totale des crédits.	Une reconnaissance du travail des viticulteurs des Coteaux du Vendômois.
	Autres partenaires financiers	Conseil Général			
Maîtrise d'ouvrage	Communauté de communes		Oui	Illustration d'un partenariat fait entre des élus et le syndicat des viticulteurs.	Intérêt du partenariat public (investissement de l'équipement) et privé (gestion des lieux).
Partenariats Participation des acteurs	Chambre d'Agriculture CDC		Oui	Engagement d'une réflexion sur la stratégie de développement de la viticulture.	Importance du partenariat extérieur avec la CDC Région Centre dans le cadre du programme de recherche / développement.
Résultats	Mise en place d'un CLO		Oui Création d'un emploi	Décision d'un engagement collectif du syndicat autour de 4 recommandations : . création d'un emploi, . mise en place d'un CLO . augmentation des cotisations . intégration aux vins de Loire	Priorité donnée à une agriculture viticole raisonnée et à une qualité de vin homogène.
Interactions avec autres actions	Tourisme Environnement Identité du Pays Équipement des CUMA		En cours	Un travail toujours actif sur les conditions nécessaires à une qualité homogène (ex : taille de la vigne) et sur la recherche d'une meilleure communication.	. Un partenariat en cours des viticulteurs avec un attaché de presse pour parler des vins des Coteaux du Vendômois. . Un lien avec le projet du Coteau des Coutils. . Un lien fort avec l'identité et l'attractivité du Vendômois.

Action n°18

Acquisition de matériel en commun	Prévu		Réalisé	Commentaires	Enseignements
Nature de l'action ou de l'opération	Inciter à la mise en commun de facteurs de production dans des secteurs spécifiques du Vendômois		Oui	24 dossiers.	2 domaines prioritaires pour l'acquisition de matériel en commun : . la viticulture . l'élevage . le paysage
Financement	Contrat de pays	182 939 €	171 938 €	Légère diminution de l'enveloppe initiale pour ajustement aux projets identifiés.	Un taux d'aide décidé inférieur à la moyenne pratiquée par les autres Pays de la Région Centre. Décision de la relever au bilan à mi-parcours.
	Autres partenaires financiers				
Maîtrise d'ouvrage	CUMA		Oui	Demandes similaires faites par les entreprises agricoles, non éligibles au Contrat.	Intérêt d'avoir des possibilités d'aides similaires pour les entreprises de travaux agricoles.
Partenariats Participation des acteurs	Chambre d'Agriculture		Oui	Partenaire au montage des dossiers et de leur identification.	Valorisation du développement des secteurs de développement prioritaires agricoles du Vendômois.
Résultats	Emploi		6 emplois créés et 20 maintenus	Besoin pour CUMA de pouvoir embaucher du personnel	Encouragement du travail en commun
Interactions avec autres actions	Environnement Tourisme Qualité de vie		Oui		Renforcement des deux pôles d'intervention prioritaires du Pays.

Action n°19

Circuits thématiques Pierre	Prévu		Réalisé	Commentaires	Enseignements
Nature de l'action ou de l'opération	Mise en valeur : . Coteau de Trôo . Châteaux forts . Sites archéologiques . Églises à fresques		Mise en valeur : . Coteau de Trôo . Château Lavardin . Site Villedieu . Églises à Fresques Acquisition du Manoir de la Possonnière et création d'un atelier d'Art.	L'offre touristique du Vendômois s'est fortement enrichie en 5 ans sur la thématique de la Pierre.	La richesse patrimoniale naturelle, bâtie et historique du Vendômois est un atout majeur pour son développement. La réflexion tourisme menée par le Pays à d'ailleurs reconnu prioritaire la valorisation des édifices ou sites liés au thème de la Pierre, dans le cadre d'un développement de tourisme de court-séjour.
Financement	Contrat de pays	664 678 €	538 399 €	Une diminution des fonds réservés au bilan à mi-parcours.	L'action des collectivités a été rendue possible par le soutien important apporté par la Région (50%), cumulé avec le Département. La mise en valeur des sites archéologiques n'a finalement pas encore pu aboutir. Les recommandations de l'ABF, tout comme les résultats des études géotechniques des troglos ont ralenti considérablement la mise en œuvre de ces dossiers.
	Autres partenaires financiers	Conseil Général (hors églises à fresques) CDC pour la Possonnière			
Maîtrise d'ouvrage	Communes Communautés Associations		Oui	. Il est à rappeler que les projets touristiques (valorisation du Coteau de Trôo, achat de la Possonnière) ont constitué des projets moteurs pour la création de la communauté du Pays de Ronsard. . L'existence d'une association des églises à fresques a permis la prise en considération d'un projet de valorisation cohérente des églises pour plusieurs communes et débouche sur un programme d'animation commun.	Une véritable dynamique de sites touristiques remarquables liés à la Pierre s'est mise en marche avec un soutien fort des collectivités, préalable indispensable, sans lequel le privé seul ne pourrait agir.

Partenariats Participation des acteurs	OTSI VLE CDC pour la Possonnière	Oui	Dans la prolongation des recommandations Tourisme du Pays, la CDC a aidé la communauté du Pays de Ronsard à définir une stratégie de valorisation touristique du domaine de la Possonnière.	La diversité des partenariats est un parti nécessaire pour pouvoir subvenir aux dépenses obligatoires dont la charge est supportée actuellement de façon prioritaire par les collectivités.
Résultats	Une majorité d'emplois aidés	6 emplois créés et 10 confortés	L'importance des dépenses d'investissement engagées pèse sur les choix communautaires qui dispose ensuite de peu de moyen pour le fonctionnement de ces équipements.	Pour accéder à une meilleure rentabilité, il faut professionnaliser les acteurs, mieux connaître les clientèles, offrir de nouvelles prestations touristiques complémentaires et créer de l'hébergement.
Interactions avec autres actions	Agriculture Environnement Économie Commerce / Artisanat	Réflexion commune des agriculteurs du Perche avec la communauté des Collines du Perche et l'ENGREF sur « la Trogne, élément de patrimoine du Perche »	Le Pays a grandement incité à la diversification de l'offre touristique du Vendômois. Cependant, l'absence d'un pôle touristique majeur, la fréquentation des sites locomotives encore trop limité (12000 visiteurs maxi), le manque d'hébergements adaptés, la non connaissance de la clientèle touristique, n'ont pas permis encore le passage d'un tourisme de « cueillette » à une véritable économie touristique.	La préservation partagée par tous les acteurs (agriculteurs, population, élus) de l'environnement et de qualité des paysages et du bâti devient une condition indispensable de succès. Pour augmenter la fréquentation et les retombées économiques, il faut : <ul style="list-style-type: none"> . poursuivre la diversification . de l'offre . mieux connaître la clientèle . créer de l'hébergement et moderniser l'offre existante . créer des évènements et des produits adaptés.

Action n°20

Activités de loisirs équestres	Prévu		Réalisé	Commentaires	Enseignements
Nature de l'action ou de l'opération	Aménagement de Parcs Hippiques Aménagement de 2 centres équestres Achat d'une voiture d'attelage		Aménagement du parc hippique et construction d'une aire sportive couverte. Aménagement de 2 centres équestres	Les activités de loisirs équestres sont nombreuses et diversifiées en Vendômois (randonnées, enseignement, attelage).	La création du parc hippique des Collines du Perche a révélé le dynamisme des activités équestres du Perche en Vendômois.
Financement	Contrat de pays	92 994 €	143 229 €	Abondement de l'enveloppe au bilan à mi-parcours, malgré le retrait du projet d'achat d'une voiture attelage, faute de capacité du porteur de projet à fournir un justificatif de dépenses.	Le cumul des aides Région et Département a favorisé l'intervention des collectivités.
	Autres partenaires financiers	Conseil Général			
Maîtrise d'ouvrage	Communauté Association Privé		Communauté Association	Soutien important apporté par les collectivités au développement des activités équestres, en particulier dans le Perche.	Le cheval a été reconnu par les élus comme une activité à part entière du développement touristique du Vendômois.
Partenariats Participation des acteurs	Chambres équestres / associations Sellerie Cavaliers Syndicat des chemins pédestres et équestres		Oui	Le développement des activités équestres rejaillit sur l'image du Perche.	En 5 ans, le nombre de clubs a doublé, mais la rentabilité de tels équipements en milieu rural reste difficile sans un soutien fort des collectivités de mise à disposition gratuite des équipements.
Résultats	Emploi		3 emplois créés et 4 maintenus	Le Perche a engagé 2 gros dossiers de mise en valeur de circuits pédestres et équestres et créé un site d'étape équestre.	La création de produits randonnées clés en main devient possible en Vendômois.
Interactions avec autres actions	Agriculture Économie Commerce / Artisanat Environnement		En cours	La création d'une nouvelle association « Atout crin, atout Perche » vient renforcer le rassemblement des acteurs équestres et la présentation d'un programme d'animation concerté.	Le Vendômois devient attractif pour de nouveaux porteurs de projets équestres en attelage et en randonnées.

Action n°21

Randonnées sous toutes ses formes	Prévu	Réalisé	Commentaires	Enseignements	
Nature de l'action ou de l'opération	Développement des randonnées pédestres, équestres, à vélo, sur l'eau, en petit train		Oui	La randonnée pédestre et équestre et en petit train a mobilisé le plus de fonds.	Importance des projets collectifs.
Financement	Contrat de pays	255 352 €	477 603 €	Abondement de l'enveloppe au bilan à mi-parcours.	Le poste randonnée représente un investissement financier conséquent des collectivités (quasiment le double prévu). La hauteur de la participation régionale (50%), cumulée avec celle du Département a permis la concrétisation des projets. La lourdeurs des appels d'offre explique le ralentissement de la mise en œuvre des projets.
	Autres partenaires financiers	Conseil Général Europe (zone 5b)			
Maîtrise d'ouvrage	Communes Communautés Syndicat Associations		Oui	L'intervention des collectivités est prépondérante.	La randonnée a été reconnue axe de développement prioritaire pour les élus.
Partenariats Participation des acteurs	OTSI VLE CDRP Conseil Général		Oui	La concertation des différents acteurs	Le plan Départemental d'itinéraires de randonnées pédestres et équestres a servi de schéma directeur pour la reconnaissance des circuits pédestres et équestres, et l'édition de fiches correspondantes.
Résultats	Emploi		2 emplois créés et 5 maintenus	Des efforts restent à accomplir pour développer la randonnée nautique et à vélo.	Le schéma Départemental nautique n'a pas suscité autant de dynamisme. Le projet du TTVL a servi de cadre à la mise en valeur cohérente des gares situées sur le circuit. Le schéma Départemental vélo vient juste d'être approuvé. Les communautés seront des maîtres d'ouvrage incontournables.
Interactions avec autres actions	Environnement Agriculture Économie Commerce / Artisanat		En cours	La prise de conscience des efforts consentis en la matière par les agriculteurs les amène à réfléchir sur la nécessaire cohérence de gestion des paysages d'un territoire et la création possible d'hébergements en milieu rural.	Il reste à développer des animations et produits spécifiques. La connaissance de la clientèle sera un guide important pour favoriser un soutien au fonctionnement de ces activités.

Action n°22

La commanderie d'Arville	Prévu		Réalisé	Commentaires	Enseignements
Nature de l'action ou de l'opération	Aménagement scénographique		Oui	Réalisation de 9 séquences qui font revivre l'épopée des croisades et la fin tragique des Templiers.	
Financement	Contrat de pays	274 408 €	274 408 €	Augmentation de l'enveloppe prévue à mi-parcours, mais non réalisée.	Projet d'accueil de classes du patrimoine en cours de réflexion.
	Autres partenaires financiers	Conseil Général Europe			
Maîtrise d'ouvrage	Syndicat de la Commanderie d'Arville		Communauté des Collines du Perche	La valorisation de la commanderie d'Arville est devenue un projet fédérateur prioritaire de la communauté.	La communauté s'interroge sur la pérennité des emplois aidés.
Partenariats Participation des acteurs	Association des Amis d'Arville OTSI CAUE Maison Botanique		Oui	La commanderie d'Arville, site touristique majeur du Perche, s'ouvre sur une offre de services variés, animation et traitement paysager des abords.	La mise en réseau d'Arville avec les associations du Perche (Perche Découverte, la Maison Botanique, l'Echalier) est un atout, en particulier pour l'accueil des groupes et des scolaires.
Résultats	Augmentation de la fréquentation, création de 3 emplois jeunes pour l'animation		Création de 5 emplois-jeunes + 7000 visiteurs et création d'une animation « Marché Médiéval à la Pentecôte »	La commanderie a dépassé le stade des 10 000 premiers visiteurs, mais peine à atteindre les 20 000 espérées.	La recherche d'une nouvelle coopération des sites « locomotives » (entre 8 et 12 000 visiteurs) du Vendômois est en cours.
Interactions avec autres actions	Économie Agriculture Environnement Commerce / Artisanat		Oui	La réouverture du restaurant « Le relais d'Arville » n'a été rendue possible que grâce à la fréquentation touristique du site, la population seule ne justifiant une rentabilité possible.	La mise en cohérence d'actions commerciales et de communication des acteurs touristiques du Vendômois, dans le cadre du Pays, se dessine, grâce à l'appui en ingénierie de développement de courts-séjours en Vendômois, apporté par le Pays et à la volonté affirmée de quelques acteurs d'y souscrire.

Action n°23

Action d'hébergement	Prévu		Réalisé	Commentaires	Enseignements
Nature de l'action ou de l'opération	Aménagements de sites privés Amélioration des campings municipaux		2 aménagements de sites privés : Le Grand Villegomblain et La Picotière	Les crédits régionaux réservés aux aménagements des campings municipaux sont sans commune mesure avec les besoins, d'autant que le critère 3* est quasi impossible à souscrire.	La modernisation en l'état des campings du Vendômois apparaît peu crédible.
Financement	Contrat de pays	137 204 €	31 557 €	Diminution importante de l'enveloppe au bilan à mi-parcours.	La recherche d'accueil de types spécifiques apparaît contradictoire avec la réglementation existante. L'existence du Contrat de Pays a créé une ouverture bénéfique en ce sens.
	Autres partenaires financiers				
Maîtrise d'ouvrage	Privés Communes		Privés	Les projets privés s'intéressent à des « niches » de clientèle bien précises. Ex : animations choisies ou nature pour groupes, accueil de séminaires de formations ou réunions de familles.	
Partenariats Participation des acteurs				Peu de partenariat.	Le nombre de privés concernés par l'hébergement en Vendômois est bien trop faible.
Résultats	Améliorer la capacité d'hébergement Emploi		Création de 17 chambres à la Picotière 2 emplois créés et 3 maintenus	Pas de changement visible.	La quadrature du cercle « créer de l'hébergement pour rentabiliser les sites touristiques ou l'inverse » est toujours présente.
Interactions avec autres actions	Économie Commerce / Artisanat		Oui	Ces 2 projets ne résolvent pas le problème de manque crucial d'hébergements en Vendômois.	La réelle connaissance de la clientèle touristique et la création d'événements sont des conditions indispensables à une réflexion Pays de faisabilité de création d'hébergements en Vendômois.

Action n°24

Accueil – promotion - valorisation	Prévu		Réalisé	Commentaires	Enseignements
Nature de l'action ou de l'opération	<ul style="list-style-type: none"> . Aménagements de locaux . Structuration des OTSI . Actions de valorisation . Valorisation d'une éolienne . Valorisation d'une carrière du Roussard 		<ul style="list-style-type: none"> Aménagements de locaux Structuration des OTSI Mise en valeur du Coteau des Coutils Création d'une exposition sur les châteaux forts 	Une forte implication des porteurs de projets en Vallée du Loir.	Le Haut Vendômois a fortement renforcé son image culturelle et touristique.
Financement	Contrat de pays	237 820 €	220 028 €	Légère diminution de l'enveloppe prévue au bilan à mi-parcours.	Le taux d'aide conséquent de la Région, complété à un cumul de fonds de partenariat en a permis la mise œuvre des projets des collectivités et de mise en réseau informatique des OTSI.
	Autres partenaires financiers	Conseil Général pour les collectivités			
Maîtrise d'ouvrage	Communes Associations		Oui	La communauté du Haut Vendômois a jugé fédérateur la suite du projet de mise en valeur culturelle du site du Moulin	Forte implication des collectivités et de l'OT de Vendôme qui a pu ainsi développer une action innovante de point I saisonnier pendant l'été.
Partenariats Participation des acteurs	OTSI VLE		Oui		La prise en compte de projets communautaires culturels et touristiques contribue à la densification de l'offre.
Résultats	Création d'emplois aidés		2 emplois jeunes	Fragilité du système des emplois aidés.	Interrogation des communautés et des associations pour la pérennisation des emplois.
Interactions avec autres actions	Économie Environnement Commerce / artisanat			La mise en valeur des richesses patrimoniales est une des recommandations prioritaires de l'étude touristique du Pays.	L'amélioration de l'accueil, de la mise en réseau des OT et de la valorisation des sites doit nécessairement s'accompagner de la création de nouveaux hébergements et évènements.

Action n°25

Création d'un centre d'Art et activités à Montoire	Prévu		Réalisé	Commentaires	Enseignements
Nature de l'action ou de l'opération	Création d'un centre de valorisation des Arts et Métiers de la restauration du patrimoine.		Création en cours d'une Maison de l'Emploi et de la formation.	L'intervention de l'ABF a considérablement modifié le projet initial.	Le projet a du être réalisé en 2 tranches et les délais de réalisation n'ont pu être tenus, les travaux ayant du être arrêté.
Financement	Contrat de pays	205 806 €	200 623 €	Légère diminution de l'enveloppe au bilan à mi-parcours.	Au final, le projet actuel présente une enveloppe de dépenses largement supérieure aux montants d'intervention initiaux prévus.
	Autres partenaires financiers	Conseil Général			
Maîtrise d'ouvrage	Commune		Oui	Implication forte de la ville de Montoire en matière de préservation du patrimoine.	La commune est à la recherche de subventions complémentaires.
Partenariats Participation des acteurs	Compagnons Membres du Service Public de l'Emploi		En cours		
Résultats	La rénovation du Cloître des Augustins		Travaux en cours, mais changement de destination finale.	Le changement de municipalité, tout comme l'application des normes de surfaces minimum requises pour la création de bibliothèques par les relais départementaux expliquent la détermination de la nouvelle municipalité à trouver une autre utilisation publique des lieux.	La concertation avec les acteurs locaux a conforté la décision de la municipalité du besoin de créer une Maison de l'Emploi et de la Formation de proximité.
Interactions avec autres actions	Économie Artisanat		Réflexion en cours	La réflexion de la municipalité doit remonter au sein des réflexions de la communauté.	Montoire, petite ville moyenne, se doit d'offrir une qualité de services propres à intéresser l'ensemble des habitants de la communauté.

Action n°26

Parc Technologique du Bois de l'Oratoire	Prévu		Réalisé	Commentaires	Enseignements
Nature de l'action ou de l'opération	Étude de faisabilité pour la création d'un site ludique autour des NTIC.		Oui	Évolution de l'étude de faisabilité, non plus autour de la création d'un site ludique autour des NTIC, mais pour le développement des entreprises en place et l'accueil de nouvelles, en lien avec les NTIC.	La très forte mobilisation des entreprises regroupées au sein de l'association Logic Entreprises sur le thème des NTIC a permis une reconnaissance par les élus de leurs besoins propres.
Financement	Contrat de pays	22 867 €	25 307 €	Légère augmentation de l'enveloppe au bilan à mi-parcours.	Intérêt d'un partenaire extérieur dès 1997 sur un thème encore « flou » à l'époque.
	Autres partenaires financiers	CDC			
Maîtrise d'ouvrage	Pays Vendômois		Pays Association Logic Entreprises	Intérêt d'une association regroupant des entreprises en Vendômois.	Très forte écoute des industriels regroupés par les élus.
Partenariats Participation des acteurs	Association Logic Entreprises Communautés Privés		Concertation continue sur le sujet depuis 1998.	Reconnaissance par les élus de l'association Logic Entreprises comme acteur du développement des NTIC en Vendômois.	Prise de conscience par les élus de l'intérêt du développement des NTIC et du développement économique.
Résultats			Pas de site ludique créé, mais création d'une véritable dynamique des industriels et de tous les acteurs du Vendômois sur le sujet.	Choix du thème de développement des TIC en Vendômois comme thème fédérateur de développement.	Élargissement de l'intérêt du développement des TIC à tous les secteurs d'activité du développement.
Interactions avec autres actions	Attractivité du Pays Meilleure communication et mise en réseau des acteurs.		En cours	Rôle moteur du Pays pour la réflexion sur le thème des NTIC en Vendômois, pour la mobilisation des industriels grâce à un sujet qui les intéressent et pour l'obtention de fonds européens.	Renforcement de la mobilisation de l'ensemble des acteurs autour des TIC et lancement d'un projet d'expérimentation concerté avec 7 communautés pour un accès de qualité internet en milieu rural

Action n°27

Aménagement de ZA intercommunautaire	Prévu		Réalisé	Commentaires	Enseignements
Nature de l'action ou de l'opération	Aménagement de ZA intercommunautaires structurantes.		Aménagement de 5 zones communautaires	Le raisonnement du Pays préalable de choix de ZA par bassin de vie de proximité du Vendômois a grandement influencé la constitution des nouvelles communautés.	4 nouvelles communautés créées en Vendômois en 2000 et une en 2001.
Financement	Contrat de pays	457 347 €	496 044 €	Une diminution de l'enveloppe au bilan à mi-parcours et pour finir une hausse pendant l'année transitoire.	La création des communautés en 2000 et 2001 a relancé la création et le développement des zones communautaires.
	Autres partenaires financiers	Conseil Général (label zone PARQ)			
Maîtrise d'ouvrage	Groupement de communes		Communautés de communes	Établissement d'un lien entre l'existence de communautés et une réflexion pour augmenter les retombées fiscales.	Les communautés ont agi en amont sur la mise à disposition de foncier équipé.
Partenariats Participation des acteurs	ADELEC		Oui	Réflexion de maillage du territoire portée par les élus.	Une vision de développement équilibré en Vendômois.
Résultats	Création ou développement de zones Emploi		4 projets de développement 1 projet de création 10 emplois créés	Une bonne couverture du territoire.	Des projets de développement à suivre et un projet de création en cours.
Interactions avec autres actions	Habitat Services		En cours	Une réflexion approfondie à mener sur la communication de ces zones et l'accès Internet haut-débit de qualité.	Des efforts à poursuivre pour attirer réellement de nouvelles activités et soutenir l'essaimage des entreprises actuelles. Une communication renforcée due à l'impact du programme Leader + et aux échanges sur l'innovation du Vendômois.

Action n°28

Mise en place d'outils indispensables pour le Pays	Prévu		Réalisé	Commentaires	Enseignements
Nature de l'action ou de l'opération	Création du PFIL 41 Création du service immobilier rural Actions d communication		11 dossiers PFIL Une étude Habitat intercommunautaire	La participation du Vendômois à la création d'une plate-forme départementale. Le rôle moteur du Pays pour la mise en place d'une étude intercommunautaire. Un choix du Pays de peu communiquer avant d'avoir agi.	Le Pays a choisi de concrétiser ses actions avant d'en parler et s'est en particulier investi sur la réflexion Habitat intercommunautaire.
Financement	Contrat de pays	214 191 €	110 281 €	Une diminution de l'enveloppe au bilan à mi-parcours.	
	Autres partenaires financiers	Etat			
Maîtrise d'ouvrage	Pays Vendômois		Oui	. La gestion départementalisée, malgré l'existence d'un Comité d'engagement local, donne au Pays plus un rôle d'assistant que de moteur. . Le Pays a suscité une nouvelle approche intercommunautaire innovante pour l'étude Habitat en aidant à l'élaboration du cahier des charges, au choix du bureau d'étude et au suivi de la plate-forme.	. Par sa connaissance du territoire, le Pays a pu apporter des éléments d'information complémentaires pour soutenir les projets malgré certaines réserves financières. . Les réflexions intercommunautaires sont un élément fédérateur du Pays et créent un dynamisme nouveau pour les Vendômois.
Partenariats Participation des acteurs	ADELEC / Chambres consulaires Membres du Comité local d'engagement Loir et Cher Initiative pour la PFIL 41 Commission Habitat CAUE, DDE		Liste non / professionnelle	Le sujet Habitat est un sujet fédérateur pour une communauté car il peut intéresser toutes les communes membres.	. Le Pays laisse la plate-forme d'initiatives locales continuer sur sa lancée. La gestion communautaire du foncier disponible entraîne l'intérêt pour une numérisation des cadastres et une gestion cohérente des documents d'urbanisme.
Résultats	Emplois Identification opération habitat		11 emplois en cours	La deuxième partie Habitat vient de démarrer avec un objectif opérationnel de mise en œuvre d'opérations ciblées.	L'Etat est très intéressé, via les services de la DDE pour la mise en cohérence d'actions Habitat intercommunautaires.
Interactions avec autres actions	Commerce Artisanat Services		Oui	. Pour la PFIL le parrainage des créateurs fonctionne bien et permet un meilleur suivi des créateurs. . La réflexion Habitat permet de mieux mesurer les besoins des jeunes, des personnes âgées, des gens du voyage.	L'échelon communautaire permet d'agir là où les communes isolées n'auraient pas eu de moyen d'action.

La dynamique du territoire du premier Contrat Régional de Pays tient aux choix des élus du Vendômois :

- de conduite d'un programme de recherche-développement,
- de projets réalistes dans des secteurs d'activités identifiés comme prioritaires en Vendômois,
- de taux d'aide Région incitatifs,
- de la recherche de projets collectifs avec une prime aux projets intercommunautaires.

- Effectuer une synthèse des enseignements récurrents en faisant ressortir les difficultés et avancées principales

⇒ Pour établir une synthèse des enseignements tirés de l'évaluation de la mise en œuvre des actions, on reprendra les différentes fiches et on recensera les principales difficultés rencontrées ainsi que les avancées positives dans la conduite d'une action (ou opération).

III. L'impact des actions sur le territoire

Evaluer les impacts d'une action ou, plus globalement du Contrat de Pays, c'est évaluer ses effets à long terme sur les composantes économiques, sociales, environnementales, démographiques...du territoire. Il s'agit là d'un aspect essentiel de l'évaluation dans la mesure où une action est mise en œuvre non pas pour elle-même mais pour les effets que l'on en attend et les changements auxquels elle contribue.

Cette évaluation se heurte cependant à la difficulté d'une appréhension directe : de nombreux facteurs agissent, en effet, sur les changements du système local et ce sur le long terme. La difficulté est donc de cerner le rôle qu'a joué le Pays au milieu de ces facteurs. Nous nous limiterons donc à la mesure de la contribution des actions à la réalisation des objectifs de niveau 1, 2 et 3 (environ une dizaine). Pour ce faire, nous nous appuierons sur les représentations que les acteurs ont de l'impact du Contrat de Pays. Nous entendons par représentation l'ensemble des ressentis que chaque individu s'est construit à partir de son information, de son statut, de son implication dans le projet de territoire...

- Reprendre les objectifs de niveau 2 et 3 définis lors du travail sur le graphe d'objectifs (ils sont généralement au nombre d'une dizaine)

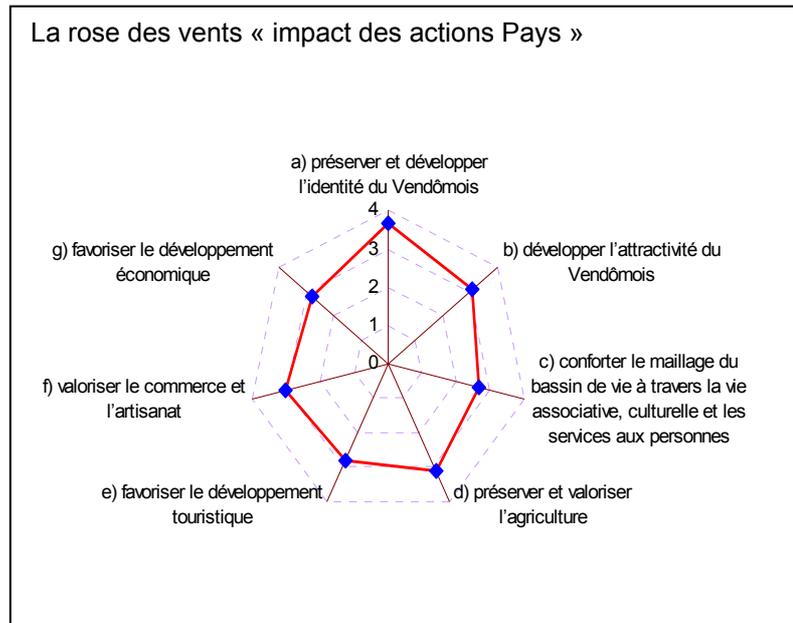
- Pour chacun de ces objectifs :

⇒ se poser la question suivante : dans quelle mesure le programme d'actions du Pays a-t-il contribué à la réalisation de cet objectif ?

⇒ répondre sous la forme de l'attribution d'une appréciation sur une échelle de 1 à 4 en s'appuyant sur les enseignements de l'évaluation de la mise en œuvre des actions.

- Agréger les résultats de la consultation de différents acteurs du territoire sur une rose des vents (la rose des vents est un support visuel construit dans le but de partager les résultats de cette consultation)

Rose des vents de l'impact des actions du Pays Vendômois :



- Interpréter collectivement la rose des vents et tenter d'apprécier, sous la forme d'une courte synthèse l'impact global du Contrat de Pays sur les changements souhaités initialement sur le territoire

⇒L'évaluation de l'impact des actions réalisées dans le cadre du Contrat de Pays fournira une source de réflexion et d'apprentissage essentielle sur la poursuite et les réorientations du projet :

□elle pourra faire apparaître des effets imprévus - c'est-à-dire non explicitement souhaités - pouvant apparaître positifs ou négatifs. Ils renvoient sur la stratégie qui devra les prendre en compte et si nécessaire être réajustée en conséquence.

□elle permettra de valider ou d'invalider les hypothèses sur lesquelles reposaient les liens entre un objectif et son ou ses moyens : si l'impact du moyen est jugé satisfaisant pour la réussite de l'objectif, le lien les unissant ne sera pas remis en question. Dans le cas contraire, il faudra s'interroger sur la pertinence de ce lien.

Synthèse des 80 questionnaires du 17 mai 2003

Les actions du Pays Vendômois ont eu un effet positif pour préserver et développer son identité, pour améliorer son attractivité, en favorisant l'agriculture, le commerce et l'artisanat

Un zoom sur les objectifs confortés par les actions du Pays montre **un fort consensus autour de la préservation et du développement de l'identité du Vendômois** : 72 % des répondants estiment que le programme du Pays a eu un impact bénéfique sur ce double objectif. Ce plébiscite doit être mis à l'actif d'un ensemble d'actions ciblées et destinées à valoriser le patrimoine et les ressources locales. Citons à titre d'illustrations : l'observatoire du vin à Thoré-la-Rochette, le parcours muséographique de la commanderie d'Arville, ou encore l'acquisition du Manoir de la Possonnière par la Communauté du Pays de Ronsard.

Trois autres objectifs sont majoritairement appréciés comme favorablement renforcés par les actions du Pays :

- le développement de l'attractivité du Vendômois, pour 52 %,
- la préservation et la valorisation de l'agriculture, pour 52 %,
- la valorisation du commerce et de l'artisanat, pour 51 %.

La reconnaissance des retombées positives des actions du Pays sur ces objectifs ne constitue pas une surprise. Une grande partie des dossiers soutenus concernent des opérations liées à ces secteurs : aménagement et amélioration des bâtiments d'élevage, mise aux normes de commerces, construction d'ateliers. La quasi-totalité des dossiers aidés ont abouti au maintien ou à l'amélioration de l'activité. Dans l'artisanat, sur les quatorze dossiers traités, seulement un ou deux n'ont pas généré les retombées escomptées. Ce succès a parfois été amplifié lorsqu'il concernait la sauvegarde ou l'appui à un commerce isolé. Les opérations de mise aux normes de la boucherie d'Artins et de la charcuterie de Sougé en constituent de bonnes illustrations. Par ailleurs, la réactivité du syndicat mixte face à des dossiers de demande de soutien à l'agriculture, plus nombreux que prévus, et la décision prise à la suite du bilan à mi-parcours de doubler ce montant budgétaire, sont également à mettre à l'actif de la bonne évaluation.

L'amélioration de l'attractivité du Vendômois constitue le dénominateur commun à l'ensemble des actions d'aménagement et de développement. Déjà identifiée dans la précédente charte comme domaine d'intervention, elle devra constituer l'un des objectifs fédérateurs de la nouvelle charte. Elle pourra s'appuyer sur l'existence d'une identité locale et profiter des synergies avec les actions que le Pays développe dans cette direction. Si l'identité du Vendômois constitue un élément immatériel indispensable pour renforcer son attractivité, celle-ci devra également s'appuyer sur d'autres facteurs fondamentaux : la localisation, la qualité des infrastructures de communication et d'accueil, la taille et la qualité du bassin d'emploi, une offre de logements adaptée pour les jeunes entre autre, la proximité d'équipements supérieurs, la qualité de vie. L'extension de la capacité d'accueil du Foyer des Jeunes Travailleurs de Vendôme ne suffit pas à répondre à la demande potentielle. Le score relativement bon concernant l'appréciation des actions favorisant l'attractivité mérite d'autant plus d'être souligné que jusqu'à présent le Pays a choisi de peu communiquer sur ce sujet.

Un appui au développement économique qui n'a pas encore rapporté ses dividendes.

Un soutien à l'activité touristique qui peine à s'organiser.

Une aide au maillage des bassins de vie à travers la vie associative peu perçue.

Les avis sont plus partagés et deux camps se distinguent, selon une proportion comprise entre 30 % et 40 % d'accords ou d'avis mitigés, en ce qui concerne trois objectifs :

- favoriser le développement économique,
- soutenir l'activité touristique,
- conforter le maillage du bassin de vie à travers la vie associative, culturelle et les services aux personnes.

Le fait que les opérations d'aménagement des cinq zones d'activités soient récentes et que les actions de promotion et de développement économique aient tout juste débuté expliquent ce score moins bon. Les retombées concrètes des actions du syndicat mixte ne sont pas encore visibles. Par ailleurs, rappelons, comme cela a été mentionné plus haut, que le développement économique dépendant d'une multitude d'acteurs et de facteurs, la mesure des résultats d'actions spécifiques est toujours délicate.

Le score moins bon obtenu pour l'appui au développement touristique révèle l'état d'un secteur qui a du mal à convertir un tourisme de passage en véritable économie touristique de courts-séjours, alors que la qualité de l'environnement et du patrimoine du Vendômois laissent présager de réelles potentialités. L'offre touristique s'est d'ailleurs considérablement enrichie dernièrement grâce à l'action du premier Contrat Régional de Pays dans les domaines de la randonnée, des sites, des loisirs. Cependant, actuellement les fréquentations des sites payants les plus importants varient entre 4 000 et 13 000 visiteurs par an et ne permettent pas d'envisager le développement d'une offre significative d'hébergements, qui fait par ailleurs défaut. L'absence en la matière d'hébergements de groupes n'encourage pas les opérateurs touristiques à inscrire les sites du Vendômois dans leur programmation. Ce secteur qui repose en grande partie sur des emplois aidés voit son essor enfermé dans le cercle vicieux de l'hébergement insuffisant entraînant une insuffisance de fréquentation et une absence de projet d'investissement. Une meilleure connaissance des clients ciblés du Vendômois et une meilleure organisation des acteurs permettraient la poursuite de la diversification de l'offre et des actions pour la création d'hébergements adaptés sont des éléments essentiels pour l'avenir.

Concernant le maillage du bassin de vie à travers la vie associative, culturelle et les services aux personnes, de grands projets existent. Toutefois, ces opérations trouvent leurs limites dans la difficulté que rencontrent les collectivités et les associations pour prendre en charge les frais de fonctionnement - essentiellement les dépenses de salaires – et garantir ainsi leur pérennité alors que les fonds régionaux du contrat de Pays sont destinés aux dépenses d'investissement. Par ailleurs, de nombreux retards ont été pris et les appels d'offre relatifs à ces projets ayant été lancé récemment, leur visibilité reste aujourd'hui limitée.

Le maintien et la préservation mieux perçues que le développement. L'identité et l'attractivité mieux perçues que la proximité et le maillage du bassin de vie

De façon globale, l'appréciation des retombées du programme de la précédente charte, montre que les actions de maintien et de préservation ayant un impact direct et immédiat (agriculture, commerce, artisanat) sont mieux perçues que les actions de développement dont l'impact est à la fois moins direct et moins immédiat et donc moins visible. Par contre les actions de développement de l'identité et de l'attractivité de l'ensemble du Vendômois sont mieux perçues que les actions de proximité visant à conforter le maillage du bassin de vie.

Résumé de la mise en œuvre des 28 actions du programme opérationnel

Action 1 : Réhabilitation du Palais des fêtes de Vendôme

Création d'un sentiment de renouveau culturel à Vendôme grâce au Minotaure, équipement culturel phare du Vendômois, ainsi que des possibilités de développement du tourisme d'affaires.

Action 2 : Maison de Services Publics

Premiers aménagements intérieurs réalisés à Mondoubleau, mais nécessité de prendre le temps suffisant pour la mise en œuvre des partenariats nécessaires à la conception d'une Maison de Services Publics. Réaménagement de nouveaux locaux pour la Bourse du Travail à Vendôme.

Action 3 : Services à la population : activités scolaires et périscolaires

Réalisation de deux garderies, cinq restaurants scolaires, une salle informatique.

Arrêt des aides régionales aux restaurants scolaires au bilan à mi-parcours, le financement régional n'étant pas significatif par rapport au financement du Conseil Général.

Volonté marquée de favoriser les maîtrises d'ouvrages intercommunales par une incitation à des taux de financement plus importants (50% contre 35%).

Action 4 : Services à la population : amélioration des transports de proximité

Action reportée dans le temps, faute de maîtrise d'ouvrage définie.

Action 5 : Services à la population

Création d'un service de portage de repas par le CIAS du Pays de Vendôme et distribution de plus de 700 repas par an (4 emplois créés).

Renforcement de prise en charge par le CIAS d'actions de formation et de valorisation du personnel et meilleure compréhension des demandes d'animation des personnes âgées.

Action 6 : Services à la population : soutien aux activités associatives et culturelles

Aménagements suivants :

- 3 lieux spécifiques : grange de Saint-Agil, Maison Botanique de Boursay, grange de la Couture
- 4 bibliothèques et 2 médiathèques
- 1 salle multi-médias
- 14 salles associatives et de réunions
- L'école de musique de Montoire
- Achat de gradins par Musikenfête

Avec un taux d'aide supérieur pour les projets intercommunaux. Il convient de souligner l'intérêt du cumul possible avec les aides du Conseil Général, car on constate une disproportion entre le montant des dépenses réelles et celui des dépenses subventionnables.

Appel à des emplois aidés (14 créés) et interrogation sur leur pérennité à terme.

Cinq emplois maintenus.

Lien fort entre la mise en valeur du patrimoine bâti, et les animations locales, le tourisme, l'environnement, et la culture.

Actions innovantes à développer pour un meilleur accès à ces services.

Action 7 : Développement des structures d'insertion et d'information

Autres aides financières (État, Département) en lieu et place de celles de la Région.

Action 8 : Amélioration de l'offre en immobilier d'entreprises

Huit constructions ou extensions d'ateliers (24 emplois créés, 2 maintenus).

Réduction de l'enveloppe au bilan à mi-parcours, car avec l'application stricte du cumul des aides, les fonds Région venaient en surplus d'autres fonds déjà existants.

Soutien à la création d'emplois en vue d'offrir du travail sur place aux habitants du Vendômois. Nécessité de réfléchir en parallèle aux projets Habitat.

Action 9 : Conforter les activités de proximité : maintien de derniers commerces et regroupement de l'offre commerciale

15 maintiens de commerce de proximité avec succès (14 emplois créés, 15 maintenus).

Un nécessaire cumul de fonds de provenance variée pour des projets aux coûts élevés, preuve de la mobilisation des collectivités.

Création en parallèle de logements locatifs.

Action 10 : Opération de restructuration du commerce et de l'artisanat

56 dossiers ORAC au total, dont 40 sur fonds Région (13 emplois créés, 91 confortés).

Un nombre élevé de créations (18 sur 56), d'où l'intérêt de la synergie des fonds État – Région, la Région ayant accepté dès le début de soutenir les créations.

Prolongation de l'utilisation des fonds État jusqu'au 20 février 2004.

Rôle essentiel des élus pour informer les artisans sur le terrain des aides existantes.

Traitement de dossiers individuels mais aucune action collective identifiée.

Gestion des dossiers par la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce et d'Industrie désignées par la Région comme maîtres d'œuvre de l'opération.

Bonne implication de l'ensemble des membres du Comité de Pilotage.

Action 11 : Étude de faisabilité de l'exploitation des eaux de sources de Morée

Infirmation de l'hypothèse de pureté des eaux de Morée, en vue de l'exploitation d'une eau de source de qualité.

Action 12 : Amélioration et embellissement des centres-bourgs et d'espaces détente

30 dossiers traités pour de petits aménagements d'entrées ou de sorties de bourgs.

Une aide Pays non adaptée à des aménagements importants de bourgs, les conditions de la politique régionale de Cœur de Village correspondant mieux aux besoins sous condition de création d'un logement social.

Un partenariat fort avec le CAUE pour une réflexion accrue sur l'intégration paysagère des projets.

Action 13 : Schéma général d'assainissement

Opération reportée en raison d'études de zonage encore non réalisées sur plusieurs communes. Il apparaît que l'échelle des communes de moins de 300 habitants en zone rurale ne s'avère guère pertinente pour résoudre les très importants problèmes d'assainissement et de collectes des eaux usées. Les coûts dépassent très largement les capacités d'endettement de ces communes. Des échelles de solvabilité en la matière restent à étudier.

Action 14 : Opérations paysagères démonstratives

Peu de projets environnement isolés, car l'environnement est une composante essentielle de l'ensemble des actions du Vendômois.

L'identité du Vendômois a un coût, d'où des efforts à faire pour développer des partenariats publics/privés.

Pas de réponse apportée au besoin de réfection des cours de fermes.

Action 15 : Soutien à l'élevage bovin laitier

86 dossiers, concernant en majorité les élevages les plus importants (15 emplois créés, 250 confortés) pour un coût moyen d'investissement important (150 000 €), une aide régionale maximum de 7 600 € et un cumul favorable d'aides avec l'Europe et l'Etat pour les mises aux normes.

Partenariat fort avec la Chambre d'Agriculture.

Une première dotation pour 4 ans consommée en 18 mois d'où un abondement important de l'enveloppe à mi-parcours, validée par les élus du Pays.

Une reconnaissance forte par les élus du Pays, des efforts consentis par les éleveurs et restant à faire (deuxième moitié des élevages).

Une avancée parallèle de modernisation des conditions de travail et de mise aux normes des bâtiments. Un lien fort avec l'identité du territoire et le paysage bocager.

Action 16 : Diversification : filière biologique et accueil à la ferme

Dix projets de diversification et un projet d'accueil à la ferme.

Partenariat avec la Chambre d'Agriculture. Taux d'aide peu incitatif.

Faiblesse de l'agroalimentaire en Vendômois, manque de valeur-ajoutée de l'agriculture de transformation et rareté de la vente de produits locaux sur place.

Nécessité d'explorer d'autres pistes.

Action 17 : Diversification : aide à la reconnaissance et à la pérennisation des vins du Vendômois

Importance de la réflexion Pays en partenariat avec la CDC.

Reflet d'un engagement collectif des viticulteurs indépendants et de la cave coopérative. Création d'un emploi au syndicat des viticulteurs.

Obtention de l'AOC en septembre 2001.

Lien fort de la viticulture avec l'image du Vendômois.

Action 18 : Acquisition de matériel en commun

Vingt-quatre dossiers ont été soutenus (6 emplois créés, 20 maintenus).

Deux domaines prioritaires : l'élevage et la viticulture, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture.

Demande d'ouverture d'aides similaires aux entreprises de travaux agricoles.

Action 19 : Les circuits thématiques « Pierre »

Mise en valeur du Coteau de Trôo, du château de Lavardin, du site de Villedieu, des églises à fresques. Acquisition du Manoir de la Possonnière et création d'un atelier d'Art à Lavardin.

Forte densification de l'offre touristique dans l'esprit de développement de courts-séjours en Vendômois rendue possible par un taux d'aide incitatif (50%).

Lien fort entre valorisation du patrimoine, tourisme et animation locales (ex : accroissement de plus 7 000 visiteurs en un an à la Possonnière et 48 animations prévues en 2003 contre 14 en 2002).

Besoin d'hébergements adaptés non résolu, manque d'organisation des acteurs et de connaissance de la clientèle. Nécessité d'intervention plus forte des privés dans le développement touristique pour soutenir les actions collectives. Création d'évènements à soutenir.

Action 20 : Les activités de loisirs équestres

Aménagement du Parc hippique des Collines du Perche à Mondoubleau et de deux centres équestres : la Marotière à Sargé et les Écuries Vendômoises à Azé.

Dynamisme des activités équestres en Vendômois, mais difficulté de rentabilité des équipements éloignés de Vendôme, sans un soutien fort des collectivités.

Action 21 : La randonnée sous toutes ses formes

Mise en valeur de circuits pédestres, équestres et du Train Touristique de la Vallée du Loir.

Importance des projets collectifs et communautaires dans le Perche.

Besoin de développement de produits et animations, d'organisation et d'information sur l'offre.

Intérêt du cumul de fonds publics (Département, Région, Europe).

Action 22 : La commanderie d'Arville

Réalisation de 9 séquences scéniques sur la vie des Templiers. Après deux ans, plus de 12000 visiteurs par an, et création de 5 emplois jeunes (interrogation sur les conditions de pérennité de ces emplois).

Recherche de coopération avec les 7 sites les plus fréquentés du Vendômois en cours.

Intérêt du cumul des fonds Région, Département, Europe.

Action 23 : Action d'accompagnement du développement touristique : hébergement

Deux aménagements de salles d'accueil : Le Grand Villegomblain et La Picotière, pour des accueils de groupes ou séminaires.

Difficulté pour les privés de sortir des rails des hébergements reconnus, car aucune aide n'existe pour la création de chambres hors catégorie.

Besoin de création d'hébergements et adaptation des logements existants.

Action 24 : Action d'accompagnement du développement touristique : accueil – promotion – valorisation

Aménagement de locaux pour l'OTSI du Haut Vendômois, structuration informatique des OTSI, mise en valeur du Coteau des Coutils, création d'une exposition sur les châteaux forts.

Intérêt d'un taux d'aide incitatif (40 – 50%).

Action 25 : Création d'un centre des métiers d'Art

Changement de destination des locaux et création en cours d'une maison de l'Emploi et de la Formation.

Action 26 : Développement des Technologies de l'Information et de la Communication

Évolution de l'étude de faisabilité sur la création d'un site ludique autour des TIC, en une réflexion sur l'intérêt des TIC pour le développement et l'accueil d'entreprises en Vendômois.

Très forte mobilisation de l'association Logic Entreprises aux côtés des élus du Pays, grâce au partenariat avec la CDC.

Thème des TIC repris comme thème de développement fédérateur pour le programme européen Leader +.

Expérimentation en cours d'un accès internet de qualité par satellite et WiFi en milieu rural.

Action 27 : Aménagement de zones d'activités intercommunales

Aménagement de 5 zones d'activités communautaires.

Lien avec la création des nouvelles communautés du Vendômois (4 en 2000 et 1 en 2001).

Recherche d'essaimage d'entreprises ou de nouvelles entreprises à poursuivre en lien avec les réflexions sur l'accès aux TIC en milieu rural et l'innovation.

Action 28 : Mise en place d'outils indispensables pour le Pays

Participation à la création de la Plate-Forme d'Initiative Locale 41 et étude de 11 dossiers en Vendômois.

Une étude Habitat intercommunautaire avec identification de besoins et projets en matière de logements pour les personnes âgées, les jeunes ; manque de logements locatifs et d'accueil de gens du voyage ; intérêt pour la numérisation des cadastres et mise en cohérence des documents d'urbanisme sur un territoire communautaire.

Réalisation d'un DVD présentant des actions du premier Contrat Régional de Pays.

NB : L'identification des projets réalisés a été renforcée par l'ensemble des réflexions sectorielles stratégiques Pays menées dans le cadre du programme de recherche-développement, soutenu par la Caisse Régionale des Dépôts et consignations et la Région.

Les enseignements partagés de l'auto-évaluation

Les enseignements partagés de l'auto-évaluation font ressortir un certain nombre d'avancées utiles pour la future charte. Elles sont liées au changement des mentalités, aux enjeux du territoire, aux modalités de mise en œuvre des actions.

Les changements de mentalité :

- un état d'esprit différent pour l'avenir : arriver à penser « Pays » et programmer les actions les unes avec les autres, d'où la nécessité de reconnaître les critères d'identification des projets Pays.
- un progrès important : être arrivé à **faire des choix de façon collective**
- le **rôle moteur de la concertation** pour une meilleure solidarité entre les élus, les acteurs économiques et les représentants de la société civile
- l'avancée du Pays grâce aux **partenariats de terrain** (ex : conventions signées avec la Chambre d'Agriculture et le CAUE, caisse régionale des Dépôts et Consignations)
- le **Pays nouveau partenaire du développement local**, reconnu par les acteurs

Les enjeux du territoire :

- de réelles avancées en matière **développement équilibré** et de répartition des actions
- **Les principaux freins** constatés : les appels d'offres infructueux, la difficulté d'obtention des permis de construire et les surcoûts liés aux recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France, la prise en compte du fonctionnement et la pérennisation des emplois (des emplois aidés particulièrement)
- une **meilleure prise en compte de la richesse des patrimoines locaux** et des projets associatifs

Les modalités de mise en œuvre :

- **l'utilité reconnue d'un programme de recherche-développement** pour des orientations stratégiques affirmées permettant une réactivité face aux besoins exprimés
- la **reconnaissance des TIC** comme vecteur du développement local
- **l'intérêt de taux de subvention élevés** et des cumuls de subventions possibles, en particulier avec le Département, pour des projets significatifs, communautaires, structurants et la valorisation des projets associatifs en accompagnement des dynamiques engagées par les collectivités
- **des efforts à poursuivre** pour affirmer l'identité du territoire, mieux communiquer, innover au-delà des technologies, développer l'économie touristique et aider à la diffusion de la culture, renforcer les produits locaux, valoriser l'environnement, maintenir l'élevage, favoriser l'accès aux services de proximité, évaluer, distinguer les projets Pays significatifs assurés d'être réalisés, avec l'assurance des financements complémentaires indispensables